Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260116-D2026002-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DECISIONS DU PRESIDENT**

N° décision	Objet
2026-002	**Réalisation d'un emprunt de 55.000 € - Budget annexe Assainissement Collectif**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 du CGCT

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation d'attribution du conseil communautaire reçue en Préfecture le 22 juillet 2020

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt destiné à financer des travaux de reconstruction de canalisations d'eaux usées à Huelgoat

Vu les sommes inscrites au budget annexe Assainissement Collectif pour la réalisation de cet emprunt

Monsieur le Président rend compte au conseil des décisions prises par délégations à savoir

La réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole du Finistère selon les conditions suivantes :

Montant en Euros	55.000 €
Objet	Travaux de reconstruction de canalisations d'eaux usées à Huelgoat
Durée	240 mois
Différé	0 mois
taux fixe	3,69 %
Périodicité	Trimestrielle
Type d'amortissement/ Echéances	Echéances constantes
Frais dossier	0,10 % du montant emprunté
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,
Jean-François DUMONTEIL

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 16 janvier 2026